

**AVIS D'ATTRIBUTION
APPEL D'OFFRES OUVERT**

POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT : Cté d'Agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, à l'attention de M. le président de la Communauté d'agglomération Val de France, F-95400 Villiers-le-Bel.

Adresse(s) internet :: <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) : Collectivité territoriale.

OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : réhabilitation des voiries de la ZAC des Doucettes Argentière à Garges-Lès-Gonesse.

Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Travaux. Exécution.

L'avis implique : un marché public

Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : le présent marché concerne la réhabilitation des voiries et des équipements et abords du parc d'activités avec intégration de matériaux et technologie en respect de la protection de l'environnement.

Conformément à l'article 10 du Code des Marchés Publics, le marché est passé en lots séparés chaque lot faisant l'objet d'un marché distinct :

- lot n 1 : Voirie, réseaux divers, signalisation verticale et horizontale, mobilier urbain.
- lot n 2 : Réseau d'éclairage public.

Ces deux lots comportent une tranche ferme et une tranche conditionnelle :

- Tranche ferme : Zone d'activité des doucettes
- Tranche conditionnelle : Zone d'activité de l'argentière.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45112500, 44113320.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

PROCÉDURE)

TYPE DE PROCÉDURE : Ouverte.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

1. le prix. Pondération : 40.
2. la valeur technique de l'offre. Pondération : 60.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : CA Vdf 09-030 à CA Vdf 09-031

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ n° : 1

INTITULÉ : Voirie, réseaux divers, signalisation verticale et horizontale, mobilier urbain. Marché attribué pour un montant global et forfaitaire de 1 197 534,25 euros (H.T.) pour la tranche ferme et 335 036,05 euros (H.T.) pour la tranche conditionnelle

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 14 septembre 2009

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 6

NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

UNION TRAVAUX, 60 rue de Verdun, F-93350 Le Bourget.

MARCHÉ n° : 2

INTITULÉ : Réseau d'éclairage public. Marché attribué pour un montant global et forfaitaire de 219 316 euros (H.T.) pour la tranche ferme et 50 684 euros (H.T.) pour la tranche conditionnelle

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 14 septembre 2009

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 10

NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

SAS DRODE et Francilienne d'électricité, 4 rue Parmentier, F-93360 Neuilly-Plaisance.

AUTRES INFORMATIONS : Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12 octobre 2009.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 124 A, annonce n° 250 du 1.e.r juillet 2009.

Parution n° : 124 B, annonce n° 345 du 1.e.r juillet 2009.

Références de publication rectificative

Parution n° : 128 A, annonce n° 217 du 7 juillet 2009.

Parution n° : 128 B, annonce n° 263 du 7 juillet 2009.

PROCÉDURES DE RECOURS

Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : en vertu des dispositions du code de Justice Administrative (L 211-4 et R 421-4 à R 421-5) le candidat dispose d'un délai de recours de 2 mois à compter de la réception de la notification de rejet de son offre. La Juridiction compétente pour en connaître est le Tribunal Administratif.

Classification des produits :

- Meubles et produits des industries diverses
- Travaux de construction